



EXPO PHOTO

RETOUR SUR L'EXPOSITION « MÉMOIRE DU QUARTIER DE MARCOUVILLE » organisée le samedi 29 juin 2024

➔ Une mise en valeur du patrimoine du quartier construit par l'architecte Louis Arretche

Au cours de cet événement du 29 juin, les habitants ont pu découvrir une exposition organisée avec le CAUE 95 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) mêlant images d'archives retraçant l'histoire du quartier et des photos prises par les enfants pendant les ateliers « archichouettes » du mois d'avril 2024.

➔ Un temps pour construire avec les habitants :

Cette journée a donné la possibilité d'échanger sur le projet mais aussi de consulter les habitants (petits et grands) sur :

- les futurs équipements sportifs et jeux
- le futur équipement public (maison de quartier / bibliothèque / crèche)

➔ Un moment de convivialité :

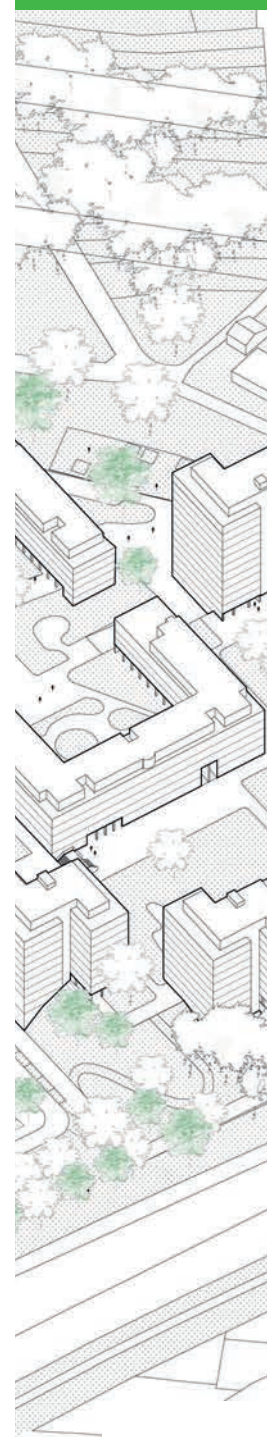
Les enfants eux aussi ont pu profiter de cette journée avec des animations proposées par l'AFPMainsi qu'un déjeuner partagé avec les habitants et préparé par la Maison de quartier et la Sauvegarde 95



LETTREinfo

TRANSFORMATION DU QUARTIER DES HAUTS DE MARCOUVILLE #1

ÉTÉ 2024



Faire de Marcouville un quartier vivant, ouvert et attractif

Bâti dans les années 70, le quartier de Marcouville nécessite aujourd'hui une rénovation profonde afin de désenclaver le quartier, d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants et diminuer les charges pour les habitants.

Le projet propose ainsi la remise en état de la dalle, l'aménagement de nouveaux espaces publics paysagers, l'intégration de nouveaux **commerces et d'activités** et à la **réhabilitation et agrandissement de la maison de quartier**. Cet équipement public, véritable pilier de la vie du quartier, abritera notamment le centre social, une crèche collective (qui passe de 20 à 30 berceaux)

« La requalification du quartier de Marcouville est nécessaire à son désenclavement territorial et à son ouverture sur la ville »

Jean-Paul Jeandon
Président de la Communauté d'agglomération
de Cergy-Pontoise

et une bibliothèque. Le quartier de Marcouville de demain retrouvera ainsi une mixité d'usages pour offrir davantage de services aux habitants mais aussi pour y faire venir des publics issus d'autres quartiers de la ville ou de l'agglomération.

Jusqu'alors très enclavé et en retrait du reste de la ville, le nouveau quartier de Marcouville sera plus ouvert sur le territoire avec notamment la création d'un nouvel accès routier via une nouvelle entrée de la route D915 en provenance d'Osny. La conception de cet accès routier sera étudiée pour limiter au maximum les nuisances liées à circulation automobile.

Les cheminements piétons seront repensés pour améliorer la circulation au sein de Marcouville, notamment pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et pour faciliter l'accès aux nouveaux équipements. Une réflexion va également être menée pour repenser la circulation des vélos et leur stationnement au sein du quartier.

Un engagement exceptionnel de l'agglomération, de la ville de Pontoise et d'Erigère

Le vieillissement du quartier et son mode de construction sur dalle pèsent aujourd'hui lourdement sur les habitants qui doivent faire face à des charges importantes et à un vaste parking en sous-sols qui favorise l'insécurité.

La ville de Pontoise et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ainsi que le bailleur social ERIGERE se sont tous trois fortement mobilisés pour les habitants.

Les élus de la ville et de l'agglomération de Cergy-Pontoise ont décidé de financer à des hauteurs exceptionnelles le projet et de candidater au dispositif de l'ANRU (Agence Nationale de Renouvellement Urbain de l'Etat) afin d'obtenir des subventions de l'Etat et de collectivités partenaires pour financer le projet.

« Les élus de la ville et de l'agglomération et le bailleur ERIGERE ont décidé de financer à des hauteurs exceptionnelles le projet et de candidater au dispositif de l'ANRU afin d'obtenir des subventions de l'Etat et de collectivités partenaires pour financer le projet »

Stéphanie Von Euw
Maire de Pontoise

Au vu de la qualité du projet proposé, de l'intérêt général pour les habitants et de sa capacité à mettre fin durablement aux problématiques actuelles, mais aussi de l'engagement exceptionnel des 3 maîtres d'ouvrage, l'ANRU a validé le projet.

Redéfinir la gestion des espaces et des services entre les différents acteurs du projet

La ville de Pontoise deviendra à terme propriétaire et gestionnaire de la dalle et des futurs espaces publics. Cela permettra à la commune de mieux maîtriser son entretien et supprimera les charges correspondantes pour les habitants. Les sous-sols seront quant à eux gérés par le bailleur Erigère.

À l'avenir, le système de collecte des déchets sera géré par l'agglomération. Il fonctionnera notamment avec un système de bornes d'apports volontaires et une collecte en porte-à-porte.



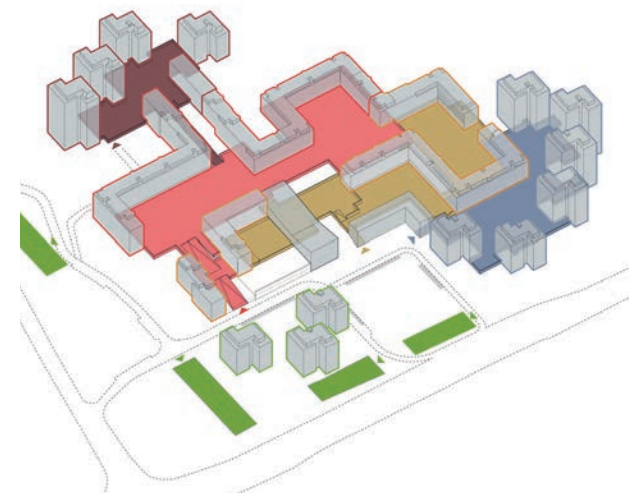
UN BUDGET EXCEPTIONNEL DE PLUS DE 100 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS :

- ▶ **ANRU :**
27 millions € de subventions et près de 3 millions € de prêts.
- ▶ **Banque des Territoires :**
235 000 € de subventions et près de 22 millions € de prêts.
- ▶ **Région Île-de-France :**
900 000 € de subventions.
- ▶ **Ville de Pontoise :**
près de 16 millions €
- ▶ **Agglomération de Cergy-Pontoise :**
plus de 10 millions €
- ▶ **Erigère :**
près de 35 millions €

LA RÉNOVATION ET LA RÉORGANISATION DES SOUS-SOLS

Le sous-sol sera rénové et divisé en quatre parkings indépendants. Cela permettra de sécuriser ces espaces et de mieux attribuer les places de stationnement en fonction des lieux de résidence des habitants.

Pour réaliser ce projet, l'agglomération rachète les boxs en tant que collectivité au prix fixé par les services des domaines de l'administration fiscale à l'ensemble des propriétaires. Puis, elle revendra ces boxs à Erigère, au même prix. Erigère fera ensuite les travaux et assurera la gestion et l'entretien des parkings en sous-sol. Pendant les travaux, des places de parkings provisoires seront aménagées sur l'actuel terrain rouge. Les accès seront prévus ainsi que la sécurisation des places. Les personnes à mobilité réduite peuvent se signaler aux collectivités.



UN SOUTIEN CRUCIAL DE L'ANRU

Signée le 30 novembre 2023, la convention avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) est un élément indispensable pour réaliser la transformation du quartier. En effet, sur un budget total de plus de 100 millions d'euros, **l'ANRU subventionne ce projet à hauteur de 27,5 millions d'euros.**

LA MAISON DU PROJET

20 Bis les Hauts de Marcouville
Ouvert sans rendez-vous les mercredis, de 16h à 18h30.

Retrouvez toute la programmation sur www.ville-pontoise.fr



LA CONCERTATION

Lancée dès 2022, la concertation autour de la rénovation du quartier de Marcouville s'est poursuivie en 2023 avec l'inauguration de la Maison du projet, des réunions publiques et plusieurs ateliers thématiques avec les adultes et les jeunes ont permis de recueillir les attentes et propositions des habitants pour le quartier. Les contributions de cette 1^{re} phase de concertation ont été présentées lors d'un déjeuner de restitution avec les habitants le samedi 2 mars 2024.

La concertation continuera tout au long du projet

QUELQUES DATES...



concertation continue avec les habitants